

FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN

Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 4 avril 2013 à 20h00 au Café de la Poste à Glovelier

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Désignation de scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 12 avril 2012
4. Message du Président et rapport de gestion
5. Comptes 2012 et rapport de vérification
6. Budget 2013
7. Nomination et renouvellement au comité
8. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Mme Chantal Oppliger
9. Rapport des représentants des organisations faïtières :
 - a) FSFM : M. B. Beuret
 - b) FECH : Mme S. Jufer
10. Divers et imprévus

Président : M. Pierre Berthold
Gérante : Mme Sabine Galeuchet

Une soixantaine de personnes sont présentes.

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Le président ouvre la séance à 20h15. Il salue et remercie les personnes présentes. Il donne connaissance de la liste des personnes excusées.

L'ordre du jour est modifié. La présentation de P.-A. Poncet sera faite avant le point 5.

2. Désignation de scrutateurs

Ch. Ackermann et Ph. Marchand sont désignés.

3. Procès-verbal de l'assemblée du 12 avril 2012

La gérante en donne lecture. Aucune modification n'est souhaitée. Elle est remerciée pour sa rédaction.

La parole est donnée au vice-président du Parlement Gabriel Willemin qui salue l'assemblée et remercie la FJEC pour l'invitation. Il revient sur deux événements déterminants pour l'avenir du cheval.

Le maintien du Haras fédéral : la mobilisation de tous les acteurs régionaux dans toute la Suisse a permis de convaincre le Conseil fédéral de maintenir ce haras. Il remercie tous ces acteurs, ainsi que les éleveurs.

Gabriel Willemin insiste sur le fait que le cheval est et doit rester un atout économique et touristique du Jura.

Il exprime son admiration en regard à la passion du cheval. En août 2012 Steve Guerdat recevait la médaille d'or olympique. Il est clair que le but n'est pas le même entre le sport et l'élevage, mais le vice-président du Parlement est convaincu que tout cela est le fruit du travail et de la passion du cheval, comme de l'élevage.

Il souhaite que les éleveurs continuent à œuvrer pour permettre aux générations futures de maintenir ce monde chevalin et cette passion.

4. Message du Président et rapport de gestion

Dans son rapport, P. Berthold revient sur l'édition du Marché-Concours 2012 où certains membres de la FJEC ont eu l'opportunité de rencontrer le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann et le directeur de l'OFAG Bernard Lehmann par l'intermédiaire du Ministre Probst. Les soucis et les revendications des éleveurs ont pu leur être exposés. L'augmentation de Fr. 400.— à Fr. 500.— pour les juments suitées est certainement une retombée directe de cette rencontre. Un poulain a été offert à M. Schneider-Ammann dans le but d'attirer l'opinion publique sur les soucis de promotion de notre élevage.

Le Marché-Concours 2012 s'est déroulé dans de meilleures conditions qu'en 2011 car le change FR-Euros était moins défavorable. 9 chevaux ont été vendus pour une moyenne de Fr. 7'200.--. 3-4 chevaux se sont vendus plus tard en retombée directe du MC.

2 chevaux ont été exposés et vendus à Equita'Lyon.

4 chevaux ont été exposés et vendus au Salon du cheval à Paris.

En janvier de cette année, la Liste des chevaux à vendre s'est rendue pour la première fois à Cheval Passion à Avignon, en collaboration avec la FSFM et le Haras national. Le déplacement s'est fait avec 6 étalons qui ont permis de démontrer toute la polyvalence du cheval FM.

Viande de poulain : la réunion de février dernier organisée sous l'égide de Proviande a permis de définir un prix de Fr. 8.50/kg pour 2012 et 2013.

La prime cantonale à l'exportation a pallié en 2012 à la suppression de la prime fédérale. Fr. 1'000.—ont pu être attribués à 88 chevaux répondant aux critères fixés par le règlement. Cette prime est reconduite pour 2013. Le président remercie le Gouvernement jurassien.

Un amendement visant à lier la moitié des contingentements d'importation aux achats de chevaux issus de l'élevage suisse, aussi bien FM que DS, avait été proposé au National par M. Dominique de Buman et au Conseil des Etats par Mme Anne Seydoux et avait emporté la majorité aux deux chambres. Une petite modification qui allait dans le sens d'un assouplissement de l'application a provoqué un 2^{ème} passage au National. Une partie des conseillers nationaux ont changé d'avis sous la pression des importateurs et avec le soutien de certains milieux du sport équestre qui préfèrent libéraliser le marché au lieu de soutenir

l'élevage indigène. Ceci est un échec très dommageable pour les éleveurs. Un merci est adressé néanmoins à nos parlementaires fédéraux qui ont soutenus les éleveurs.

Dans son rapport, le président énumère les prochaines activités de la FJEC pour 2013, dont la présence au Comptoir de Lausanne, la Fête du 1^{er} août à Genève, la réalisation de la BD Derib sur le cheval FM.

Il donne encore connaissance de quelques communications, dont celle de Philippe Marchand qui a été nommé juge de races et qui a démissionné en qualité de juge cantonal. La FJEC a proposé MM. Olivier Donzé et J.-Marc Laville pour le remplacer. Le Gouvernement les a nommés tous les deux à cette fonction.

P.André Froidevaux a été nommé membre de la Commission de commercialisation par le comité de la FSFM en remplacement de M. Roland Haslebacher, démissionnaire.

La FSSE a publié des directives qui mentionnent qu'à partir du 4^{ème} mois de gestation et tant qu'elles sont suivies d'un poulain, les juments portantes ne doivent pas prendre part à une compétition. La FJEC a envoyé une lettre pour demander des modifications. Les SE ont été invités à en faire de même.

La FJEC attend les réservations pour les panneaux des SE et des éleveurs.

La vente de chevaux de sport aura lieu le 6 avril et celle des chevaux FM le 7 avril au Prémio.

Enfin, le président remercie les collaborateurs et les collaboratrices qui œuvrent à la bonne marche de la FJEC.

Avant de passer au point suivant, P.-A. Poncet, ancien directeur du Haras national, nous entretient de la sélection sur la base des valeurs d'élevage.

5. Comptes 2012 et rapport de vérification

La gérante présente les comptes 2012. Ils se soldent par un bénéfice de Fr. 620.78. L'assemblée les accepte, avec remerciements à la gérante pour la bonne tenue.

J.-Marc Choffat donne lecture du rapport de vérification. L'assemblée donne décharge à la gérante.

6. Budget 2013

La gérante donne connaissance du budget 2013 qui présente un déficit de Fr. 500.--.

7. Nomination et renouvellement au comité

Josy Jeannerat a fonctionné durant 12 ans au comité et n'est donc plus rééligible. T. Theurillat est nommé par l'assemblée pour le remplacer.

Le président doit être renommé pour une période de 4 ans. L'assemblée acclame P. Berthold pour poursuivre son mandat. Il est remercié par J.-Marc Choffat.

J.-François Hulmann est proposé en tant que vérificateur des comptes suppléant. Il est acclamé et remercié.

8. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Chantal Oppliger

Ch. Oppliger explique que le site internet de la FJEC fonctionne très bien et qu'elle en a de bons échos. Les gens apprécient la présentation ainsi que les prestations proposées.

Elle rappelle aux éleveurs qu'elle se déplace volontiers dans leurs élevages afin de prendre des photos, idem pour Bernadette Odiet lors des tests en terrain.

Suite aux mauvaises ventes de 2011, une expo-vente a été mise sur pied au Prémio le même week-end que la vente des chevaux DS. 23 chevaux étaient présentés et 3 d'entre-eux ont trouvé preneur.

27 chevaux étaient inscrits au Marché-Concours. 9 chevaux ont été vendus et quelques-uns par la suite.

Très bonne collaboration avec les produits du terroir, la Chambre d'agriculture et l'AREF.

Un stand de la FSFM en collaboration avec la FJEC était tenu à Agasul en août dernier. Ch. Oppliger pense que l'expérience n'est pas à renouveler pour l'instant.

Un stand sera tenu lors du National FM.

La FJEC s'est rendue à Equita'Lyons et au Salon du cheval à Paris. Plusieurs chevaux ont été vendus et de nombreux contacts ont été pris lors de ces manifestations.

Ch. Oppliger nous parle des réseaux FM : une représentation nord de l'Allemagne, une représentation Sologne et région, une représentation au Pays-Bas et souhaiterait encore créer un réseau d'ambassadeur de la race en France.

Les relations FJEC et FSFM sont très bonnes concernant la préparation aux expos, l'envoi de certains formulaires de contact et la recherche de chevaux. Une très bonne collaboration existe également entre la FJEC et l'AREF.

En 2012, 105 chevaux sont passés par le site. Ch. Oppliger a reçu des réponses à ses questions pour 66 chevaux. Sur ces 66, 30 ont été vendus en Suisse, 25 en France, 5 en Belgique, 5 en Allemagne et 1 en Hollande. Peu de demande du marché allemand. La moyenne du prix de vente est de Fr. 7'045.--.

Pour conclure, Ch. Oppliger se dit satisfaite de collaborer avec la Chambre jurassienne d'agriculture. Elle trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de chevaux DS sur la Liste.

Elle demande aux éleveurs de ne pas brader les prix car le cheval FM est considéré comme un cheval de luxe, mais il faut le vendre bien préparé !

Le Président remercie Ch. Oppliger pour le bon suivi de son travail, qui est très apprécié de la FJEC et des éleveurs.

La parole est donnée à L. Blatter qui nous explique qu'elle a contacté Attelage Magazine et lui a envoyé plusieurs articles, qui ont été publiés. Par la suite, elle a demandé s'il était possible de publier un dossier sur le cheval FM, ce qui a été accepté. Celui-ci sera publié en juin (origines, utilisation, passion de l'élevage, MC, cheval dans l'armée, Haras national, ...). Ceci est l'occasion de faire une bonne publicité gratuite de 32 pages.

9. Rapport des représentants des organisations faitières

Rapport de la FSFM : M. B. Beuret

B. Beuret relève que le travail se fait toujours en étroite collaboration entre FSFM, FJEC et le Canton.

Les nouveaux statuts et règlements ont été approuvés lors de l'assemblée extraordinaire de la FSFM. B. Beuret relève le très bon état d'esprit de cette assemblée.

Le 18 avril prochain aura lieu l'assemblée de la FSFM où il faudra élire le président. Il rappelle que lors de l'assemblée extraordinaire, les statuts ont été modifiés concernant l'élection du président après l'âge de 65 ans. Suite à cette assemblée extraordinaire, B. Beuret a été sollicité afin de rester au poste de présidence. Compte tenu de la provenance de ces sollicitations et des arguments, le Président a décidé de laisser ses collègues du comité de présenter sa candidature lors de l'assemblée du 18 avril.

Ses priorités seront, s'il est réélu : la fibrose, les marques blanches et l'appréciation du caractère, la consanguinité, les incidences sur l'évolution des effectifs des chevaux, etc.

Il remercie la FJEC pour la collaboration et la félicite pour tout le travail qui se fait dans le Jura.

P. Berthold remercie B. Beuret et précise que E. von Allmen a retiré sa candidature et que B. Beuret est en lice avec E. Gehrig. Il recommande les SE de soutenir la candidature de B. Beuret.

Rapport de la FECH : Mme Sylvia Jufer

S. Jufer apporte les salutations de la FECH. Elle parle des frustrations des éleveurs de constater que le Conseil fédéral va supprimer, dès 2014, les contributions liées aux épreuves de performance. Un choc pour tous les éleveurs, mais il va surtout falloir ne pas baisser les bras et se mettre activement à la tâche pour trouver des solutions car notre fédération a une grande palette de mise en valeur : ventes de poulains, tests en terrain, Swiss Breed Classic, juments de sélection, qualification pour le championnat du monde d'élevage à Lanaken, Championnat suisse des chevaux de sport CH. Tout cela entraîne des coûts et de l'organisation. Alors par exemple supprimer Le Bulletin, vu qu'une grande majorité d'éleveurs ont Internet. En bref, S. Jufer pense que tout est à étudier ! Elle souhaite à tous les éleveurs et passionnés une agréable soirée et bon vent.

10. Divers et imprévus

J.-P. Graber qui est membre du comité de l'AREF explique qu'il est très important d'avoir une bonne collaboration pour promouvoir nos chevaux. Il faut trouver des solutions qui ne soient pas contraignantes pour les agriculteurs et attractifs pour les cavaliers.

J. Froidevaux revient sur l'expo-vente de chevaux FM à Delémont. Il remercie la FJEC pour le soutien financier et le syndicat DS pour la très bonne collaboration.

B. Maître revient sur l'information de Ch. Oppliger qui dit que très peu de chevaux DS paraissent sur le site de la Liste. Il pense que la finance d'inscription peut freiner certains éleveurs.

Il souhaiterait qu'il y ait plus de collaboration avec la FJEC concernant les chevaux DS. Il faut réfléchir comment produire chez nous des chevaux à moindre prix. Il faut accentuer la promotion commune en Suisse. Les marchands de chevaux ont plus de poids que les éleveurs et il faut changer cela.

P. Berthold est d'accord avec B. Maître et souligne que chaque fois que la FJEC est allée à l'OFAG pour revendiquer quelque chose, elle a toujours défendu les deux races.

Martial Laville remercie les autorités cantonales pour le soutien qu'elles apportent à l'élevage chevalin dans le Jura.

J.-Martin Gigandet revient sur l'article de la FSSE qui dit qu'on n'osera plus utiliser des juments portantes dans des compétitions. On pense qu'on charge toujours plus les éleveurs avec des contraintes pareilles et que cela devient vraiment difficile pour tous les éleveurs.

P. Berthold lui répond qu'il est d'accord avec ce qu'il dit et l'informe que la FJEC a écrit afin de dire qu'on était contre cet article. Il invite encore une fois les SE à se défendre dans ce sens.

J.-M. Choffat informe que cet article est interne à la FSSE : les promotions attelage sont concernées mais pas le Marché-Concours. P. Koller pense que si nous ne rejetons pas cet article, au final toutes les manifestations seront concernées !

B. Beuret informe que le comité de la FSFM a écrit un rejet catégorique de cet article.

Thierry Froidevaux nous parle qu'il y a également un autre article de la FSSE qui dit qu'un cheval de 3 ans ne peut pas participer à des concours amicaux. Il pense que cela n'est pas normal et que les éleveurs subissent beaucoup de contraintes.

J.-M. Choffat remercie le Président P. Berthold pour sa disponibilité et le travail qu'il accompli.

Le Président lève la séance à 23h20 et remercie les personnes présentes pour leur participation.

**Fédération Jurassienne
d'Elevage Chevalin**

Le Président :
Pierre Berthold

La Gérante :
Sabine Galeuchet